

## GEVREY CHAMBERTIN ET IS SUR TILLE : À LA RECHERCHE DES RÉSEAUX ENTERRÉS

Le SICECO (Syndicat d'énergies de Côte-d'Or) procède actuellement à la détection des réseaux d'éclairage public enfouis sur le territoire des communes de Gevrey Chambertin et d'Is sur Tille. Cette opération, menée dans le cadre de la nouvelle réglementation pour la protection des ouvrages enterrés, durera environ 1 mois. Elle permettra, à terme, de connaître la position et l'architecture précises du réseau.

**La nouvelle réglementation pour la protection des ouvrages enterrés dite la réforme « anti-endommagement »**

Cette mesure, à l'initiative de la Direction générale de la prévention des risques du Ministère de l'Écologie, est entrée en vigueur en 2012. Elle a pour objectif de repérer plus précisément les réseaux enterrés afin de limiter les dégâts causés sur ces derniers lors de travaux engagés à proximité. Elle permet aussi de renforcer la sécurité des riverains et des ouvriers. Cette réforme concerne les exploitants de réseaux, les maîtres d'ouvrage, les exécutants des travaux ainsi que les gestionnaires du domaine public, essentiellement les collectivités.

Elle instaure de nouvelles obligations parmi lesquelles la mise en place d'un guichet unique (recensement de tous les réseaux par les exploitants) et le classement des réseaux en deux catégories pour la sécurité : sensibles et non sensibles. Les exploitants ont également l'obligation de répertorier précisément sur un plan les réseaux existants sensibles avant 2019, pour les communes urbaines, et avant 2026, pour les communes rurales.

**Le SICECO, exploitant des réseaux d'éclairage public de ses communes adhérentes**

Lorsqu'une commune adhère au SICECO, elle peut lui transférer la compétence de l'éclairage public. Dans les faits, 662 communes (sur 665) lui ont délégué cette responsabilité. Ce dernier assure donc la construction, le renouvellement et l'entretien de ces réseaux, soit environ 80 000 points lumineux sur son territoire.

En tant que gestionnaire, le SICECO doit répertorier précisément sur un plan les réseaux souterrains d'éclairage public qu'il évalue à 1 500 km. Deux communes urbaines ont été choisies pour tester la démarche : Gevrey Chambertin et Is sur Tille. Le SICECO envisage la détection sur l'ensemble de ses communes adhérentes à l'horizon 2019.

**19 830 mètres de réseaux à relever à Gevrey Chambertin et 18 630 mètres à Is sur Tille**

Pendant un mois, les habitants de Gevrey Chambertin apercevront les ouvriers de l'entreprise DETECT RESEAUX, basée à Dijon (21) pour réaliser la détection des réseaux ainsi que le géoréférencement. Quant à ceux d'Is sur Tille, il verront SCAN SOL SARL, basée à Hauteville lès Dijon (21) pour la détection et FGA TOPO SARL à Chenôve (21) pour le géoréférencement. Ces derniers scruteront minutieusement le sol, à la recherche des éléments du réseau d'éclairage public.

### Les étapes préalables :

L'opération se déroule en deux temps : un premier passage permet d'identifier les réseaux enfouis et de les marquer au sol (1). Pour cela, certains mâts pourront être allumés en journée. Un second passage, effectué par un topographe, sert à géoréférencer les câbles notamment grâce à des satellites (2).

Au total, ce sont 19 830 mètres de réseaux pour Gevrey Chambertin et 18 630 pour Is sur Tille qui seront relevés analysés et matérialisés sur un plan. Le SICECO pourra ainsi connaître précisément la position de chacun des éléments du réseau qu'il soit au dessus (candélabres, poteaux bétons, coffrets, encastrés de sols) mais surtout sous la chaussée (câbles).



*Sur un départ d'éclairage public, qui va alimenter plusieurs dizaines de points lumineux, une fréquence électrique est injectée afin de pouvoir détecter le réseau enfoui à l'aide d'un radar (1)*



*Pose d'un trépier dans un endroit sécurisé qui relie la perche (2) au système de satellites*

### La détection et le géoréférencement :



*L'ouvrier en (1) détecte le réseau enfoui à l'aide d'un radar et le matérialise sur le sol  
Le topographe (2) pose sa perche reliée aux satellites sur le point et le géoréférence*

Contact presse : Nathalie BLANC - 03 80 50 85 09 / 06 73 49 96 18 - nblanc@siceco.fr

Créé en 1947, le SICECO regroupe 665 communes de Côte-d'Or qui lui ont délégué l'organisation du service public de distribution d'électricité. Il s'assure ainsi du bon fonctionnement des réseaux électriques, finance et réalise des travaux de renforcement, d'extension et de dissimulation de ces mêmes réseaux. Le Syndicat traite également des problématiques de maîtrise de la demande d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Les communes adhérentes ont le choix de donner au SICECO la compétence pour s'occuper des missions de service public de distribution de gaz, d'éclairage public, d'enfouissement des réseaux de télécommunication (hors travaux électriques) et d'achat d'énergie.